

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS
1 an 5 mois 3 mois 1 an
Suisse. Fr. 1.50 4.00 6.50 12.00
Etranger 2.80 7.00 13.00 25.00

On peut s'abonner à chaque bureau de poste
Les abonnements partent
du 1^{er} et du 16 de chaque mois

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

AGENCE DE PUBLICITÉ

HAASENSTEIN & VÖGLER

Rue St-Pierre

Fribourg

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton 15 cent.
La Suisse... 20 » la ligne
L'Etranger... 25 » ou
Reclames... 50 » son espace.

Nouvelles du jour

D'après des renseignements que la Porte aurait reçus de ses représentants à l'étranger, les conditions de paix élaborées par la réunion des ambassadeurs à Londres seraient considérées par la Turquie comme acceptables.

Cette nouvelle nous laisse sceptique. Elle est probablement destinée, puis- qu'elle part de Constantinople, à témoigner aux puissances que la Porte est animée des dispositions les plus conciliantes.

La diplomatie des grandes puissances s'est montrée jusqu'ici tellement impuissante à accomplir une œuvre vraiment positive qu'il est fort douteux qu'elle arrive à mettre sur pied un traité de paix acceptable.

En face des dispositions inquiétantes de l'Italie et de l'Autriche, les peuples balkaniques, au lieu de rester unis, voient s'accroître leurs rivalités. Des dépêches disent même que les Grecs ont réuni 40,000 hommes à Salonique pour être prêts à lutter contre les 40,000 Bulgares qui se trouvent dans les environs.

Le Novoié Vremia de Saint-Petersbourg publie une dépêche de Tokio annonçant que le Parlement vient d'être saisi d'un projet de traité sino-japonais garantissant l'intégrité de la Chine et fixant les conditions de l'unité d'action politique de toute la race jaune.

Cette grosse nouvelle se rattache évidemment au séjour que Sun Yat Sen, le principal auteur de la révolution chinoise, fait en ce moment au Japon.

Le prince Katsura, qu'on avait envoyé à Saint-Petersbourg pour négocier avec le gouvernement russe, n'a pas même pu venir à bout de sa mission.

L'attitude de la Russie, ainsi que la politique de l'Angleterre vis-à-vis de la Chine, politique dont le Japon n'est pas satisfait, aurait-elle fait envisager l'idée d'un rapprochement sino-japonais? Cette hypothèse n'est pas improbable, et divers indices la corroborent.

A peine débarqué au Japon, Sun Yat Sen déclara, dans une interview, qu'un rapprochement entre les deux Etats voisins serait fort utile à tous deux, car il garantirait la paix.

Reflexions de vendredi saint

Dans nos rapports avec Dieu, il y a le rôle de l'esprit et le rôle du cœur; il y a, dans la religion, des choses qu'il faut étudier et comprendre, et il en est d'autres qu'il faut éprouver et sentir.

Le mystère de la croix, par le grand amour que Dieu y dépense pour sa créature, ne pourra jamais être complètement envisagé par notre intelligence, mais notre cœur doit s'attacher à aimer toujours davantage Celui qui nous a tant aimés, et c'est à ce but que tend l'Eglise en développant, chaque année, devant nos yeux, le souvenir du vendredi saint.

Jésus a souffert pour nous mille morts. Cette expression n'a rien d'exagéré si nous songeons à cette loi que la souffrance augmente à proportion de la connaissance que nous en avons.

Si, parfois, des monstres osent insulter au Christ, le monde frémit de leurs sacrilèges, sentant combien pourraient être terribles les effets de la justice divine.

De nombreuses punitions s'abattraient sur le monde où tant d'impies se commettent et tant d'immoralité se développe si Dieu ne prenait en considération les bonnes œuvres accomplies par les âmes pieuses, expiations qui s'ajoutent aux mérites surabondants de Jésus-Christ, de la Sainte Vierge et des saints.

D'ordinaire, quand une catastrophe renverse et brise quelque illustre victime, quand la foule mobile, égoïste et

lâche, se tourne contre elle et l'insulte avec autant d'insolence qu'elle mettait de bassesse à l'aduler, quand une populace, avec des instincts d'hyène, s'acharne contre quelqu'un sans défense, la victime peut espérer être secourue par la justice, qui lui forme un rempart contre les traîtrises du vulgaire.

Le régicide appartient à une organisation socialiste de Volo. Alexandre Skina est âgé de 50 ans. Il est originaire de Salonique, où il était revenu depuis vingt et un jours, venant de Volo.

Si, parfois, des monstres osent insulter au Christ, le monde frémit de leurs sacrilèges, sentant combien pourraient être terribles les effets de la justice divine.

De nombreuses punitions s'abattraient sur le monde où tant d'impies se commettent et tant d'immoralité se développe si Dieu ne prenait en considération les bonnes œuvres accomplies par les âmes pieuses, expiations qui s'ajoutent aux mérites surabondants de Jésus-Christ, de la Sainte Vierge et des saints.

D'ordinaire, quand une catastrophe renverse et brise quelque illustre victime, quand la foule mobile, égoïste et

L'assassinat du roi de Grèce

La dépouille mortelle du roi

On mande de Salonique que le corps du roi Georges a été embaumé et placé dans une petite salle, près de l'entrée de l'hôpital. Quant le transfert au palais eut été décidé, le corps fut recouvert de drapaux grecs et mis sur une civière que portaient tour à tour le prince Nicolas, les aides de camp et les officiers supérieurs, puis les autorités civiles et religieuses.

L'assassin

Le régicide a dit, au moment où on l'arrêta: « Nous avons des tribunaux; quand on me jugera, je dirai pourquoi j'ai tué. Qu'on me conduise au commissariat de police pour me protéger contre la foule; je la parlerai. »

L'assassin du roi de Grèce a déclaré hier qu'il avait commis son crime parce que le souverain, au cours de sa promenade, lui avait refusé un secours d'argent.

Le régicide appartient à une organisation socialiste de Volo. Alexandre Skina est âgé de 50 ans. Il est originaire de Salonique, où il était revenu depuis vingt et un jours, venant de Volo.

La famille royale

Les princes Georges et André ont communiqué avec les plus grandes précautions la nouvelle à la reine Olga. Celle-ci, en apprenant la mort du roi, éclata en sanglots et s'évanouit à plusieurs reprises dans les bras des princes, qui s'efforçaient de consoler leur mère.

Rappelons que Georges Ier, frère de la reine douairière Alexandra d'Angleterre, de l'impératrice douairière de Russie, et du roi Frédéric de Danemark, avait, en 1867, épousé la grande-duchesse Olga de Russie, fille aînée du grand-duc Constantin, frère d'Alexandre II, union dont naquirent six enfants: Constantin, le nouveau roi, né en 1868, mari de la princesse Sophie de Prusse, sœur de Guillaume II; Georges, né en 1869, époux de la princesse Marie Bonaparte; Nicolas (1872), Marie (1876), André (1882) et Christophe (1888).

Le roi Georges, qui était de religion protestante luthérienne, avait été autorisé en montant sur le trône à conserver sa foi à la condition que ses descendants fussent élevés dans le culte grec orthodoxe.

Le deuil en Grèce

Tous les journaux, à Athènes, paraissent encadrés de noir et publient de longs articles élogieux sur le roi Georges, qu'ils qualifient de sage et de bien-aimé. Ils considèrent l'assassinat qui a eu lieu comme un malheur national et déclarent que la douleur de la nation en apprenant la mort du roi a été aussi profonde que le fut sa joie à l'annonce des dernières victoires.

Tous les ministres ont présenté leurs condoléances à la reine et aux princes. M. Venizelos, profondément ému, pleurerait durant le Conseil des ministres qui s'est tenu dans la nuit de mardi à hier. Hier matin, mercredi, dès l'aube, des coups de canon ont été tirés par intervalles pour annoncer le grand deuil de la nation. Tous les établissements publics et la plupart des maisons portent leur drapeau en berne et cravaté de crêpe. La population est consternée. La Chambre s'est réunie dans la matinée d'hier et M. Venizelos a annoncé à la tribune la mort du roi Georges et l'avènement au trône du diadoque Constantin.

Les deuils d'une reine

Les journaux anglais relèvent la série de deuils qui ont frappé la famille royale

anglaise et en particulier la reine douairière Alexandra, depuis la mort de son mari Edouard VII, en mai 1910. Elle a perdu, en deux ans, son frère le roi Frédéric de Danemark (14 mai 1912), son neveu le prince George de Cumberland (20 mai 1912), son beau-fils le duc de Fife (29 janvier 1912), et le prince de Teck (23 octobre 1910).

Quand la fatale nouvelle de l'assassinat de Georges Ier lui fut annoncée, la malheureuse reine s'éffondra et elle fut transportée, évanouie, dans son lit.

Le nouveau roi

Le nouveau roi de Grèce, Constantin Ier, est un homme de haute taille, dont les quarante-quatre ans n'ont point atténué l'ardeur sportive. Il parle la plupart des langues européennes avec la plus grande aisance, et, comme son père, il est fort instruit, par ses fréquents voyages, des choses d'Europe.

Il a épousé, à Athènes, le 15 octobre 1889, la princesse Sophie de Prusse, sœur de Guillaume II.



Constantin Ier, nouveau roi de Grèce.

De ce mariage sont nés cinq enfants: le prince Georges, né le 7 juillet 1890, qui devient prince héritier; les princes Alexandre (1893) et Paul (1904), les princesses Hélène (1896) et Irène (1904).

A la cour d'Allemagne

L'empereur Guillaume n'eut connaissance que tard, dans la nuit de mardi à mercredi, de l'assassinat du roi Georges de Grèce. Il a fait parvenir aussitôt ses condoléances à la reine-mère, au roi Constantin et à la reine Sophie, sa sœur.

Tous les officiers de la marine impériale porteront un deuil de huit jours.

Le défunt roi et la guerre

Le roi Georges de Grèce n'était pas, assure-t-on, un enthousiaste partisan de la Ligue balkanique, dans laquelle il s'était laissé entraîner avec un certain scepticisme.

On raconte que, après la prise de Salonique, M. Venizelos lui a demandé: — Eh bien! sire, que pensez-vous de la Majesté de l'aventure? — Le roi répondit: — C'est une aventure qui a bien tourné... jusqu'ici.

Chronique de l'Acacia

Les FF. valets

Une nouvelle arrestation a été opérée à Rome dans l'affaire des vingt millions volés pour la construction du Palais de justice de Rome.

La police a découvert, en effet, dans une maison où il se cachait, M. Silvestri, avocat de l'Etat, accusé de faux en faveur de deux entrepreneurs, déjà arrêtés. M. Silvestri est conseiller municipal de Rome et un des dignitaires de la franc-maçonnerie. La maison où il se cachait n'était autre que le palais Giustiniani, siège du Grand Orient Italien.

Les FF. sautillonniers

Cette année, les loges parisiennes se sont mises à trois pour organiser le banquet du vendredi dit Saint: Les Travailliers, Or. de Levallois; Les Rénovateurs, Or. de Paris; Les Précurseurs, Or. de Clichy. L'orgie sacrilège aura lieu demain, 21 mars, au Temple Mac., rue Castéres, 39, à Clichy; elle sera présidée par le F. Lebey, membre du Conseil de l'Ordre, et coûtera 5 fr. par tête (pourboire compris).

La guerre des Balkans

A THATALDJA
Un bulletin officiel turc, d'hier soir mercredi, dit :
« Des détachements de notre aide droite purent s'avancer mardi au nord-ouest de Sophakou, de Kallakeui et d'Ahalan. L'ennemi a été repoussé et ses positions ont été occupées. Des détachements du premier corps, qui s'étaient retranchés à Cakil et à Sungenkou, se sont joints aux troupes du centre et se sont avancés jusqu'à Kadikou, qu'ils ont occupé ainsi que les environs, après un violent combat qui a duré jusqu'à la tombée de la nuit. Le nombre des morts et des blessés des deux côtés n'est pas encore connu. Les détachements qui prirent part au combat ont été longtemps en contact sur tout le front. »

DÉMENTI OFFICIEUX SERBE
Un communiqué du gouvernement serbe déclare que les nouvelles publiées par la Gazette de Francfort et la Gazette de Cologne sur la fusillade de six cents Albanais environ à Takou et à Prizrend et sur les soulèvements d'Albanais de la région de Loume, ainsi que sur les traitements inhumains infligés à des Albanais, sont absolument fausses et fabriquées de toutes pièces. Ces nouvelles sont d'autant plus erronées que les populations albanaises vivent en paix avec les Serbes. Seules quelques petites bandes errantes et naturellement sont traitées d'après les lois de la guerre. La Serbie repousse énergiquement ces nouvelles tendancieuses.

LA FLOTTE AUSTRONONGROISE
On mande de Pola que, sur un ordre venu de Vienne, deux divisions de la flotte austro-hongroise sont parties dans la direction du sud.
La première division est placée sous les ordres du contre-amiral Njoran. La seconde division, composée du grand croiseur Saint-Georges et du petit croiseur Spanin, est commandée par le contre-amiral Fiedler.
Une division de torpilleurs suivra.
Ces forces navales ont pour mission, paraît-il, de protéger les côtes albanaises.

LES NEGOCIATIONS ROUMANO-BULGARES
On annonce de Bucarest que les négociations de la médiation entre la Roumanie et la Bulgarie ne commenceront que la semaine prochaine, à Saint-Pétersbourg.

L'OCCUPATION DE SAMOS
La Porte a adressé aux puissances protectrices de l'île de Samos une note protestant contre l'occupation de l'île par les Grecs. Elle demande le rétablissement du statu quo.

Le cabinet français

On considère comme à peu près certain que M. Poincaré fera appel à M. Barthou ou à M. Pichon, pour leur offrir la présidence du conseil. La combinaison s'annoncerait de la manière suivante :
Présidence du conseil, MM. Barthou ou Pichon ;
Affaires étrangères, M. Barthou ;
Intérieur, M. Pichon ;
Finances, M. Kléber ;
Travaux publics, M. Jean Dupuy ;
Guerre, M. Etienne ;
Marine, M. Pierre Baudin.
MM. Viviani et Chéron auraient un portefeuille ; M. Viviani prendrait probablement l'Instruction publique et M. Chéron le Travail.
M. Barthou est arrivé à 6 heures, hier soir, à l'Élysée, où il a eu une entrevue avec le président de la République. M. Poincaré recevra, ce matin, M. de Freycinet, pour le consulter sur la situation politique.

Un bruit

Le correspondant à Lyon de la Libre Parole télégraphie à ce journal :
« Nous savons de source certaine que le consulat d'Allemagne à Lyon a reçu, cette semaine, de son gouvernement, l'ordre d'évacuer la colonie allemande, très importante dans cette ville, qu'elle ait à se tenir prête à toute éventualité, en prévision d'un conflit quelconque. Chacun des membres de cette colonie serait muni de sa feuille de mobilisation. »

Départ de M. Delcassé

M. Delcassé, ambassadeur de France à Saint-Petersbourg, rejoignant son poste, a quitté Paris hier après midi, mercredi. Ses amis politiques du nouvel ambassadeur avaient tenu à lui donner un témoignage de sympathie en se trouvant nombreux sur le quai de la gare. M. Delcassé se rendra à Saint-Petersbourg dans quelques jours seulement.

Démission de M. Lépine

On annonce de Paris que M. Lépine, dont on connaissait la retraite prochaine, a donné, hier mercredi, sa démission de préfet de police. C'est au conseil municipal que la nouvelle a été officiellement annoncée par le président.

Explosion d'un « Zeppelin »

Le dirigeable allemand « Zeppelin 15 », qui avait quitté, avant hier soir mardi, Baden-Baden pour effectuer un raid nocturne, planait, hier après midi, au-dessus de Carlsruhe. Toute la nuit l'équipage avait lutté avec beaucoup de difficultés contre les rafales de vent. Arrivés au-dessus de Carlsruhe, les pilotes furent obligés d'atterrir. Mais l'atterrissage fut brusque et la manœuvre rendue difficile. Au moment où le dirigeable allait être amarré, une bourrasque violente se produisit qui coupa le ballon en deux. Une explosion formidable s'en suivit, mais, par un hasard extraordinaire, il n'y eut aucune victime. Le ballon est complètement détruit.

Nouvelles religieuses

La santé du Pape
Le cardinal Merry del Val, comme tous les jours, a traité hier matin avec le Saint-Père des affaires courantes. La réception pour le Saint-Joseph ayant été omise à cause du mercredi saint, le cardinal-secrétaire d'Etat a présenté seul à Pie X ses souhaits pour sa fête onomastique.
La santé du Pape est toujours satisfaisante. Les audiences, toutefois, ne reprendront point les premiers jours de la semaine de Pâques, les médecins désirant que le Pontife se repose complètement pour supporter la fatigue des réceptions de pèlerins dont la série commença en avril, près de quatre-vingts pèlerinages, déjà annoncés, se succéderont d'avril à octobre prochain.
Le cardinal Respighi
L'état du cardinal-vicaire Respighi est devenu très grave ; on lui a administré dernièrement les derniers sacrements. On s'attend à un dévotement fatal d'un moment à l'autre.
Espagne et Vatican
Mgr Ragonessi, le nouveau nonce à Madrid, partira pour cette ville après les fêtes de Pâques. Il sera reçu en audience par Pie X, qui lui remettra ses lettres de créance. Ces jours passés, Mgr Ragonessi a reçu la visite de l'ambassadeur d'Espagne au Vatican, le marquis Calbeton.
Le vicariat général de Lille
Les Acta Apostolice Sedis publient un Décret dont voici la traduction textuelle :
« Sa Sainteté a institué dans la ville de Lille un vicariat général dont le titulaire, sous la dépendance immédiate de l'archevêque de Cambrai, peut exercer la juridiction ordi-

naire propre aux autres vicaires généraux sur la partie du diocèse de Cambrai qui comprend les arrondissements de Lille, Hazebrouck et Dunkerque. En outre, le Pape a concédé que ledit vicaire général de Lille reçoive le caractère épiscopal et l'a constitué auxiliaire de l'archevêque de Cambrai pour toute la région confiée à sa juridiction comme vicaire général. »

Echos de partout

CUISINE ROYALE
Le cuisinier en chef de George V, d'Angleterre, touche annuellement 62,500 francs. Il a nom M. Oedard, et c'est un virtuose de la casserole mondiale connu.
M. Oedard a douze façons différentes de préparer le merlan. Pour l'un d'elles, il a travaillé pendant six mois avant d'arriver au résultat qu'il désire obtenir.
Ce plat s'intitule « whitebait à la reine Mary » et coûte excessivement cher à préparer.
Un autre mets très coûteux est celui qui figure sur les menus sous le nom de « chapons de Houdan à l'Edouard VII ». C'est le prédécesseur du chef actuel, le célèbre Menager, qui l'inventa.
Le « whitebait à la Reine Marie » revient à peu près à 12 francs la bouchée. Les « chapons de Houdan à l'Edouard VII » coûtent aussi cher.
Tous les soirs, à Buckingham Palace, on a toute autre résidence où elle se trouve, Sa Majesté prend place devant un dîner dont chaque plat revient au moins à 50 francs !
Un des dîners périodiques les plus somptueux qui soient servis à la table royale est celui de Derby, offert chaque année au propriétaire du cheval gagnant de la grande course nationale et auquel assistent presque tous les grands propriétaires du royaume. Le premier lui est constitué par Edouard VII, qui en élabora lui-même le menu.
Celui-ci, depuis, n'a que très peu varié. Il comporte toujours les mets suivants qui sont de tradition : « Potage de tortue à la parisienne », « whitebait à la reine Mary », et « péches à la reine Alexandra ».
On sert, ce jour-là, les plus rares et les meilleurs vins des caves royales, ceux dont on débouche quelques flacons lors des visites des têtes couronnées.
Les plus fameux sont un porto de 1812 et un madère de 1816.
Mais le roi George V est dyspeptique ; il est au régime, et voici le menu ordinaire de son dîner : un potage maigre, une sole grillée, une tranche de gibier rôti, une glace.
MOT DE LA FIN
Maman cherche à expliquer à Totou la différence qui existe entre l'accent aigu et l'accent grave.
— Alors, s'écrie Totou, quand grand-père se plaint de douleurs aiguës, c'est pas grave ?

AVIATION

Un aviateur italien se tue
Le capitaine Moreno, commandant l'école militaire italienne d'aviation, est tombé au cours d'un vol plané qu'il effectuait hier matin à Somma (Lombardie), d'une hauteur de deux cents mètres.
Il a été relevé mort sous les débris de son appareil.
Un aviateur tombe dans les lacs de Lugano
L'aviateur Pietro Primavesi, de Lugano, était parti de Milan hier, mercredi, à 4 h. 30 après-midi. Arrivé au-dessus du lac de Lugano à 5 h. 25, il se dirigeait par Campo Marzio pour atterrir près de Cavalino lorsqu'il fut subitement précipité d'une hauteur de cent mètres dans les flots où il disparut en quelques secondes. Une petite embarcation qui se trouvait près de là ne retrouva que les débris de l'hélice flottant sur l'eau. Les recherches sont très difficiles, le lac étant, à cet endroit, d'une profondeur considérable.

Les personnes qui s'abonneront à la LIBERTÉ dès ce jour ne paieront que 9 fr. jusqu'à fin décembre 1913.

Confédération

La réforme administrative fédérale. — Le message sur la réorganisation de l'administration fédérale vient d'être publié.
L'administration fédérale se composera des départements suivants :
1. Département politique, avec les sections politique et du commerce.
2. Département de l'intérieur, avec les sections des sciences et des beaux-arts, l'inspecteur général des constructions, la direction des constructions fédérales, l'inspecteur des forêts, chasse et pêche et la section hydrographique.
3. Département de justice et police, sections de la justice, du cadastre, de la police, et parquet fédéral, office des assurances, office de la propriété intellectuelle.
4. Département militaire.
5. Département des finances et douanes, avec les sections suivantes : administration des finances, administration des douanes, administration de l'alcool, bureau de statistique, office des poids et mesures, office pour les matières d'or et d'argent.
6. Département de l'économie publique, avec les sections de l'industrie et des arts, et métiers, office fédéral pour les assurances sociales, office sanitaire, section de l'agriculture, office vétérinaire.
7. Département des postes et des chemins de fer, avec les sections des chemins de fer, de l'administration des postes, de l'administration des télégraphes et téléphones.
Tireurs, gymnastes et cadets. — Le Département militaire fédéral a reçu les rapports de 4028 sociétés de tir pour 1912. Ces sociétés groupent un total de 233,115 membres. Elles ont reçu, en 1912, pour 569,044 fr. de subsides fédéraux (559,000 fr. en 1911).
— Il y a, actuellement, en Suisse, 918 sections de gymnastique avec un effectif de 79,461 membres, dont 18,555 actifs. En outre, 74 sociétés de gymnastique d'hommes font partie de la Société fédérale, avec un effectif de 1897 membres, plus 5 sections académiques avec 746 membres.
Dans le tableau des cantons, Zurich arrive premier, avec 124 sections et 17,500 gyms.
— La Confédération a subventionné, l'an dernier, 56 corps de cadets, comptant 7843 membres. Zurich est, là aussi, en tête de l'échelle des cantons, avec 11 corps et 1120 cadets.
C. F. F. — Les C. F. F. ont réalisé en février une recette de 13,902,000 fr. Les dépenses se montent à 10,397,000 fr. L'excédent des recettes est de 3,505,000 francs (4,723,934 l'an dernier). Pour les deux premiers mois de l'année, l'excédent des recettes est de 7,544,000 francs, soit 1,841,920 fr. de moins que l'an dernier.

TRIBUNAUX

Les croqueurs à l'assurance
Un ouvrier de Berne s'était fait une légère blessure au bras avec un clou. Il se fit traiter par un médecin, qui déclara que le bras serait guéri dans peu de jours. Mais, chose curieuse, la guérison n'arrivait pas ; au bout de six mois, la blessure était même plus grande qu'au commencement. La compagnie avait déjà payé 1300 fr. de subsides. Finalement, on découvrit la supercherie : le malade rouvrait la plaie, pour pouvoir jouir de l'assurance. Le tribunal l'a condamné à six mois de prison et à rembourser les sommes payées par l'assurance.

La convention du Gothard

Comparant l'ancienne convention avec la nouvelle, M. le Dr Gisi, de la National Zeitung de Bâle, arrive aux conclusions que voici :
La nouvelle convention limite le droit de l'Allemagne et de l'Italie au trafic le plus favorable. Dans l'ancienne convention, ce droit était illimité.
La nouvelle convention arrête le jeu de la vis sans fin des réductions de taxes, quand le revenu net dépasse le 8 %.
La nouvelle convention supprime le fardeau des superdividendes à payer (cas échéant, plusieurs millions).
La nouvelle convention lève l'obligation de la Suisse d'accorder aux Etats subventionnants un droit de contrôle et d'ingérence dans la comptabilité des chemins de fer fédéraux.
Les adversaires de la nouvelle convention la disent inacceptable parce qu'elle contient des obligations à durée illimitée. Si on la rejetait, la Suisse demeurerait grevée d'une série d'obligations perpétuelles dont la nouvelle convention l'aurait libérée.
Dans la consultation juridique qu'il a adressée au Conseil fédéral, M. le professeur Speiser, ancien président du Conseil national, écrit ce qui suit au sujet de la durée de la convention de 1859 :
« Charges et engagements sont perpétuels et ne peuvent être ni modifiés ni rachetés sans l'assentiment de tous les associés. Ils demeurent en force aussi longtemps que le traité du Saint-Gothard ; et c'est la Suisse qui est chargée de veiller à leur accomplissement pendant toute la durée du traité.
« On a soulevé la question de savoir si, moyennant le remboursement des subventions aux associés, la Suisse pouvait acquiescer unilatéralement au droit de dénoncer et d'abroger le traité du Saint-Gothard. Ce droit ne peut être déduit ni du traité lui-même, ni des principes du droit commun ou du droit des gens, rebus sic stantibus. Le traité ne contient point de disposition prévoyant un tel rachat ; le traité ne dit même point quelle sera sa durée ; d'où la conséquence que le traité doit durer aussi longtemps que son objet. Cet objet, c'est la construction et l'exploitation d'un chemin de fer à travers le Saint-Gothard. Aussi longtemps que cette ligne pourra être exploitée, le traité demeurera en force et la Suisse devra pourvoir à l'accomplissement des obligations qu'il stipule.
« Au début de la séance d'hier du conseil d'administration des C. F. F., la Direction générale a été priée de donner des éclaircissements au sujet de l'interdiction de l'affichage de l'appel du comité d'action contre la convention du Gothard. La Direction générale a déclaré qu'elle s'est fondée sur les clauses du contrat de location des places d'affichage, qui donnent à la Direction des chemins de fer fédéraux le droit de refuser une affiche qu'elle jugerait inacceptable ou contraire aux intérêts du pays ou des chemins de fer fédéraux.
« La Direction générale est absolument convaincue que la nouvelle convention est dans l'intérêt des C. F. F.
« L'interpellateur s'est déclaré satisfait.
« Les adversaires de la convention ont le diable au corps. Ils multiplient les conférences, les proclamations et les brochures. Cela ne leur paraît pas suffisant et voici qu'ils organisent des manifestations populaires avec cortèges et fanfares. Il y en aura une ce soir, à Lausanne. Mieux encore. Pour le lundi de Pâques, le comité d'agitation contre la convention convoque à Berne une landsgemeinde intercantonale. Tous les cantons sont invités à y envoyer des délégations. Cette landsgemeinde se tiendra

au manège municipal, dans la vaste arène qui sert d'habitude aux exercices d'équitation.
Genève, où se trouve le centre d'agitation contre la convention du Gothard, sera largement représentée à la landsgemeinde de Berne. Un train spécial amènera la phalange genevoise. On attend également un grand nombre de Vaudois et de Neuchâtelois.
L'organe quotidien des conservateurs bernois, le Tagblatt, qui a mené avec acharnement la campagne antigothardiste, fulmine contre l'administration des C. F. F. qui a interdit l'affichage dans les gares de la proclamation invitant les citoyens suisses à la landsgemeinde du 24 mars.

CANTONS

ZURICH
Un emprunt qui fait fiasco. — La Ville de Zurich avait décidé d'emprunter au 4 1/2 % quinze millions destinés à améliorer notamment son service d'eau et de lumière. Un groupe de banques avait pris ferme les quinze millions, au cours de 97. Lundi dernier, la souscription s'ouvrait. Mais les amateurs ne vinrent pas. Six millions à peine ont été soulevés.
SOLEURE
La dotation de la Banque cantonale. — Le Grand Conseil solénois a autorisé le Conseil d'Etat à élever de dix à quinze millions le capital de dotation de la Banque cantonale et à contracter un emprunt correspondant.
GLARIS
Nécrologie. — On annonce la mort du juge d'instruction, M. Figi, qui, pendant 40 ans, a été au service de l'Etat.
VAUD
La question du Saint-Gothard. — Dans la séance d'hier du Grand Conseil vaudois, M. Sidney Schopfer a déposé la motion suivante :
« Les députés soussignés demandent que le Grand Conseil s'assemble à l'extraordinaire pour se saisir, avant la prochaine réunion de l'Assemblée fédérale du 25 mars prochain, de l'importante question fédérale de la convention du Gothard. »
Vu l'urgence, M. Schopfer a demandé que la session extraordinaire eût lieu le 22 mars.
Malgré les objections soulevées par M. le conseiller national Bonjour, la proposition de M. Schopfer a été adoptée. On sait que la Constitution vaudoise réserve au Grand Conseil, qui élit les deux députés aux Etats, le droit de discuter des affaires fédérales.
VALAIS
Le Grand Conseil. — On nous écrit :
« Le Grand Conseil s'est réuni, le 17 courant, en session constitutive, sous la présidence du doyen d'âge, M. le préfet du district de Rarogne-Oriental. La tâche principale de l'autorité législative a été la validation des mandats conférés aux députés par le vote du 2 mars. Bien que des recours eussent été interjetés dans l'un ou l'autre district, toutes les élections ont été validées, les recours ayant été retirés au dernier moment.
« Seule la députation du district de Loèche n'a pu être constituée en plein, ensuite de la démission d'un député ayant la session constitutive. Au sujet de cette démission, on a soulevé la question de savoir si, d'après la Constitution et la loi électorale, le siège devenu vacant appartient de plein droit au premier suppléant dans l'ordre de sa nomi-

Feuilleton de la LIBERTÉ

LA DAME AUX MILLIONS

par Charles FOLEY

La poitrine du vieil homme, gonflée de dignité, se dégonfla dans un soupir satisfait. La marine vibrant à cette fatterie, il sourit à son tour, tendit ses deux mains ouvertes.
— Oh ! mon Dieu, ça y est... pensa Mme Ward... ce qu'il est assommant avec ses poignées de mains !
Il eut un petit frémolo d'émotion :
— Vous avez raison, ma bonne petite amie : deux vieux camarades comme nous ne se fâchent pas. J'ai tort... Ici, il s'inclina avec courtoisie ; puis se redressa, et résola :
— Seulement mes principes sont inébranlables : Marcelle ne dinera pas chez Mme Biquet.
Mme Ward fut très ennuyée. Elle se rappela l'implicite mais vil intérêt de la ratiueuse pour Marcelle. Elle revoit la lettre et le « je compte absolument sur votre amie » souignée de deux traits de plume imprécieux. Elle flairait vaguement quelque chose de son mari ne serait-ce que des intentions, des complotes, et que, se présenter sans Mme Morain, c'était risquer d'être mal reçu ou de ne plus l'être. Pas commode, la rati-

neuse, et tellement habituée à se voir comprise, obéie à mi-mot ! Mme Ward entendait déjà, sur le seuil du boudoir, la « et votre amie ? » de Mme Biquet. Elle avait un petit frisson, maladroite d'avance en ses excuses, d'avance glacée sous le regard vexé de la millionnaire. Il fallait décider le père Morain : c'était encore plus facile que de désoliger Mme Biquet. Entendue, elle reprit :
— Je respecte vos principes, mais pour une fois... d'abord ça peut être utile à votre fille...
— En quoi ?
— Dans votre position...
— Madame, je ne vous ai jamais parlé de ma position.
— Vous, non, mais votre fille... Marcelle écoutait, muette, très malheureuse.
— Je ne sais ce que ma fille a pu vous raconter, — et ici Morain cessa sa fille d'un regard rancunier. — en tous cas, je ne l'ai jamais autorisée à vous rien dire... parce qu'il n'y a rien à dire !
L'article des derniers mots avec une fermeté décisive ; puis une colère nouvelle le rouïssant :
— Je crois comprendre que vous avez sollicité l'intérêt de cette dame au sujet de mon enfant, or, tant que je vivrai, ma fille n'aura besoin de la pitié de personne !
Mme Ward saisis le joiat.
— C'est cela qui l'a vexé, — pensa-t-elle. — Eh bien, attends alors...

Et, montant avec aplomb, elle répondit vivement :
— Je ne vous entendis pas du tout, Monsieur Morain. Les confidences de Marcelle n'avaient aucunement trait à ce que vous supposez... n'est-ce pas, Marcelle ?
Marcelle eut un geste évasif qui doubla l'assurance de son amie.
— Il ne s'agit pas de vos affaires, pas plus que de protection...
Phrase à phrase, elle retourna ses dires, prit la contre-partie de ses assertions premières, et cela, au petit bonheur, sans plus de frais d'habileté et de diplomatie que n'en méritait le père Morain. Puis elle conclut :
— Je vous répète que Mme Biquet rajole de votre fille. Elle a le plus grand désir de faire votre connaissance. Seulement, envers vous, elle veut plus d'égards : elle ne vous invitait pas en l'air, à l'improviste.
Et, amusée de voir Morain se déroider, elle pensait :
— Attends ça, mon bonhomme, et bois de l'eau !
Elle continuait cependant, retenant à peine son envie de rire :
— Elle m'a suppliée avec tant d'insistance de lui amener Marcelle, que j'ai cru devoir promettre... C'est justement la promesse arrachée dont je parlais tout à l'heure, n'est-ce pas ? Marcelle. Vous voyez, Marcelle m'avait comprise !
La jeune fille eut le même geste évasif qui, cette fois, agaçait Mme Ward :

— Comme elle m'aide peu, — se dit-elle. — Croirait-on qu'il s'agit de son avenir, de son pain !
Et, boudant son amie, elle acheva, retournée vers Morain :
— J'ai promis. Vous me mettriez dans la situation la plus désolante du monde en me refusant. Ce serait une mesure de défiance incompréhensible envers votre vieille amie, et vous êtes mille fois trop galant homme pour me causer cette peine.
Soit que Morain eût gardé de ce qu'elle avait dit d'abord un souvenir confus, soit que sa dignité lui parût suffisamment sauvegardée, quand la première, elle lui retendit la main, il ne résista plus :
— Je ne peux rien vous refuser, ma chère petite amie. Une autre fois, cependant...
— Merci ! interrompit-elle en lui retirant ses doigts. — Vous êtes gentil, maintenant.
Puis, songeant au marchandage pénible de ce consentement, elle murmura à part :
— Vous, mon vieux, vous me ravalez ça !
Avant ce qu'elle voulait, elle ne patienta plus et avec desirivolture :
— Dites-moi, Monsieur Morain, ne vous croyez pas forcé de rester à cause de moi... Ne vous gênez pas... allez fumer !
Comme il s'en défendait, elle insista :
— Si, si... quand on a l'habitude, ça prive... Allez donc ! Allez donc !

Elle s'était levée et le poussait en riant. La porte refermée, elle s'assit près de Marcelle.
— Oh ! c'est enlevé quand même, mais ce n'est pas sans mal... Il est tenace, ton père ! Dis qui j'ai été adroite ?
— Et consternée :
— Mais qu'est-ce que tu as ? Ça n'a pas l'air de te faire plaisir, ce dîner chez Mme Biquet !
— En effet, cela me gêne... un peu. Je ne connais pas cette dame et je ne tiens plus beaucoup à aller dans le monde...
Mme Ward ouvrit des yeux énormes :
— Quel drôle de caractère ! Pas une de mes amies après une telle démarque, n'ont manqué de me sauter au cou... et toi, tu sembles de glace. Tu es désespérante ; tu laisserais vraiment la bienveillance d'une sainte !
— J'irai à ce dîner puisque tu as promis.
— Alors tu me fais une grâce ?
— Et Mme Ward éclata d'un rire vexé.
— C'est inouï, absolument inouï ! Tu as une façon d'intervenir les rôles...
— Et se montant :
— Ah ! ça, est-ce que tu te figures que c'est pour mon plaisir que je t'emmène ?
— A la bonne heure, te voilà franchement ! dit Marcelle en riant à son tour. Puis sérieusement :
— Crois-tu que Mme Biquet pourra me trouver des élèves, une place, parler de moi ? En ce cas, j'irai de grand cœur. Mais si c'est par

pure fantaisie ou par curiosité qu'elle m'invite et seulement pour figurer le long de ses tapisseries...
— Je ne puis t'en dire plus long que je n'en sais moi-même. Tu l'interrogeras, si tu as cet aplomb ! Quant à figurer, comme tu le dis, tu pourrais être appelée à la faire devant de moins belles tapisseries que les siennes. J'avais encore bien des choses à te dire, mais tu prends mes paroles si mal, que je te laisse à la mauvaise humeur...
— Elle fit mine de se lever pour partir. Songeuse, Marcelle ne s'en aperçut pas. Mme Ward dut se rasseoir sans en être priée. Une inquiétude lui vint :
— Quelle robe mettras-tu ?
— Ma robe de soie rose...
— Est-ce ta plus élégante ?
— J'ai ma blanche, seulement, pour un dîner, c'est peut-être trop habillé.
— Trop habillé ? Chez des gens riches comme ça !
— Puis tourmentée encore :
— Cette robe blanche n'est pas trop défratichée ?
— Mais non, je l'ai portée très peu.
— C'est égal, j'aimerais mieux m'en rendre compte... Va me la chercher, veux-tu ?
— Marcelle se leva et rapporta la robe :
— Tu n'as pas confiance en mon goût...
— Si, seulement, tu comprends, je me sens responsable... c'est moi qui te présente.
— Et tu ne veux pas d'affront.
— Oh ! tu as de ces mots ! — exclama

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

nation, ou un candidat-député non élu, mais qui a obtenu la majorité absolue, ou si l'on doit procéder à une élection complémentaire.

Une longue discussion au Grand Conseil n'ayant pu éclaircir ce point quel que peu délicat, la question fut renvoyée au Conseil d'Etat, qui présentera son rapport à la session ordinaire de mai.

CHRONIQUE INDUSTRIELLE

Un pont de 10 millions de francs

Un nouveau pont métallique va être construit sur le Rhin à Cologne. Les frais de construction s'élevaient, selon la Gazette de Cologne, à huit millions et demi de marks (10 millions 625 mille francs).

FAITS DIVERS

ETRANGER

Un cadavre aux bagages. — Un jeune Allemand, nommé Poppinga, habitait avec sa mère à Nice, il y a quelques jours, M. Poppinga annonçait à ses voisins que sa mère était très gravement malade. On savait en effet que M^{me} Poppinga était atteinte depuis longtemps d'une maladie incurable. Or, il y a trois jours, son état était détestable. En vain, les voisins cherchèrent à voir le jeune homme pour avoir des nouvelles de sa mère; ils ne purent le rencontrer. Mardi enfin, supposant que M^{me} Poppinga était morte, ils avertirent le commissaire de police, qui se rendit sur les lieux et fit ouvrir l'appartement; mais il ne trouva trace ni de la mère, ni du fils.

On apprit que le jeune homme avait, la semaine précédente, demandé aux pompes funèbres des renseignements précis concernant le transport d'un corps en Allemagne.

Comme ce prix est de plusieurs milliers de francs, on suppose que Poppinga a mis le cadavre de sa mère dans une malle et l'a expédié en Allemagne afin de s'épargner de trop grands frais. Lundi soir, en effet, des voisins ont vu charger une malle sur une voiture devant la porte de la maison.

Officier voleur. — Ces jours derniers, un vol de 125,000 francs de bijoux avait été commis au théâtre de l'Union à Berlin. Les auteurs sont maintenant connus. Le voleur principal est le lieutenant Kolberg, du régiment allassien d'artillerie de campagne. Il avait comme complice un certain Krause, négociant, et une femme Pfeffer. Krause dans un restaurant après le vol, ils offrirent leurs bijoux par téléphone à un joaillier, ce comme ils n'avaient pas d'argent, ils laissèrent un bracelet en or pour payer les consommations.

Emprisonnés par l'incendie. — Dans un casier s'est produit hier mercredi, dans une mine de Bochum (Westphalie). Une équipe de mineurs a été emprisonnée dans une galerie par un incendie. Les travaux de sauvetage ont été commencés, mais on ignore encore leur résultat.

Eboulement fatal. — Hier mercredi, quatre ouvriers ont été tués par un éboulement survenu dans les carrières de Sennarinas (Sardaigne). Il y a plusieurs blessés.

Dix-huit mines de pétrole incendiées. — Une dépêche de Bana (Roumanie) annonce que des sources de pétrole, un nombre de dix-huit, ont été incendiées. Sept personnes ont péri, y compris le directeur général de la compagnie. Plusieurs employés sont gravement blessés. Les dégâts sont énormes.

Terribles tempêtes en Allemagne. — On mande de Kiel que pendant la tempête qui a sévi mardi soir, plusieurs barques se sont perdues. Un vaisseau destiné à la flotte turque s'est échoué à l'entrée de la rade de Kiel.

Partout dans le sud et l'ouest de l'Allemagne, on signale de terribles tempêtes de neige. Plusieurs personnes ont péri. Les dégâts sont considérables.

SUISSE

Les centenaire. — La doyenne des habitants du canton de Vaud, M^{me} Hirzel-

Brandt, à Lausanne, a eu cent ans le 16 mars.

ARCHÉOLOGIE

La poterie de Sion

On fait sauter à coups de mine la colline rocheuse située à deux minutes de Sion, sur la route d'Ardon, sur laquelle se dressaient, à l'époque féodale, les fourches patibulaires. Ce lieu a conservé jusqu'à la dénomination de « potence ». Dans le sol remué par la dynamite, on a trouvé des ossements humains, blanchis et passablement corrodés. Ce sont vraisemblablement les derniers restes de la petite nécropole qui devait exister là, au temps où les justiciers des cours seigneuriales prononçaient des peines capitales.

FRIBOURG

Le discours de M. le D^r Laur. — M. le D^r Laur, secrétaire de l'Union suisse des paysans, a prononcé un avant-projet, au banquet du jubilé de l'Institut agricole de Pérolles, un discours que tous les patriotes fribourgeois ont eu la joie et fierté. M. Laur a rendu au canton de Fribourg et particulièrement à ses pouvoirs publics un témoignage qui couvre de confusion les malveillants et les sots.

Le secrétaire de l'Union suisse des paysans a montré, avec l'autorité que lui donne sa haute impartialité, que le canton de Fribourg est en pleine prospérité. Notre agriculture, dont le bien-être est la condition de la bonne marche générale du pays, est dans une situation que d'autres cantons agricoles ont sujet de lui envier. Signe infaillible de prospérité: la population agricole du canton de Fribourg a augmenté, tandis que, dans l'ensemble de la Suisse, l'élément rural est en recul. L'écart est de plus de 8 % à l'avantage de notre canton. Le bétail bovin fribourgeois s'est accru d'un tiers en vingt-cinq ans; dans l'ensemble de la Suisse, l'accroissement n'a été que d'un cinquième; pour les vaches, en particulier, l'accroissement du troupeau fribourgeois a été de 40 %; l'accroissement du troupeau suisse s'est arrêté à 20 %.

Après avoir fait ces constatations, M. le D^r Laur a répondu, sans s'en douter, à une objection que risquent parfois nos détracteurs attitrés. Quand ils n'osent tout à fait nier des progrès visibles à tous les yeux, ils prétendent que le régime n'a aucun mérite à ces progrès, qui se seraient accomplis tout aussi bien sans aucune des œuvres dont il se glorifie. Hier encore, la Grubère soutenait ce thème et faisait le procès de l'enseignement supérieur, inutile, selon elle, au développement général.

M. le D^r Laur a donné à ces avocats de l'ignorance, à ces esprits bornés et de mauvais foi une magistrale leçon. « Par-dessus tout, a-t-il dit, n'a été possible que moyennant une amélioration parallèle des sciences techniques appliquées. C'était à l'école, à son corps enseignant qu'incombait la tâche de jeter les premiers fondements sur lesquels la coopération de l'Etat, des associations et des particuliers pouvait ensuite élever ce bel édifice. »

Retenons donc les paroles prononcées au banquet des Charmettes par le secrétaire de l'Union suisse des paysans comme un réconfortant hommage au canton de Fribourg et aux autorités promotrices de son développement et comme un encouragement à persévérer dans la voie du progrès. Et remercions la Providence d'avoir ajouté ses bénédictions aux efforts qui ont fait parvenir le canton de Fribourg à cet état qui faisait dire, mardi, à M. le D^r Laur: « Partout où l'on porte ses regards, on constate une très vive activité et un réjouissant essor. »

Retenons donc les paroles prononcées au banquet des Charmettes par le secrétaire de l'Union suisse des paysans comme un réconfortant hommage au canton de Fribourg et aux autorités promotrices de son développement et comme un encouragement à persévérer dans la voie du progrès. Et remercions la Providence d'avoir ajouté ses bénédictions aux efforts qui ont fait parvenir le canton de Fribourg à cet état qui faisait dire, mardi, à M. le D^r Laur: « Partout où l'on porte ses regards, on constate une très vive activité et un réjouissant essor. »

Retenons donc les paroles prononcées au banquet des Charmettes par le secrétaire de l'Union suisse des paysans comme un réconfortant hommage au canton de Fribourg et aux autorités promotrices de son développement et comme un encouragement à persévérer dans la voie du progrès. Et remercions la Providence d'avoir ajouté ses bénédictions aux efforts qui ont fait parvenir le canton de Fribourg à cet état qui faisait dire, mardi, à M. le D^r Laur: « Partout où l'on porte ses regards, on constate une très vive activité et un réjouissant essor. »

Retenons donc les paroles prononcées au banquet des Charmettes par le secrétaire de l'Union suisse des paysans comme un réconfortant hommage au canton de Fribourg et aux autorités promotrices de son développement et comme un encouragement à persévérer dans la voie du progrès. Et remercions la Providence d'avoir ajouté ses bénédictions aux efforts qui ont fait parvenir le canton de Fribourg à cet état qui faisait dire, mardi, à M. le D^r Laur: « Partout où l'on porte ses regards, on constate une très vive activité et un réjouissant essor. »

Retenons donc les paroles prononcées au banquet des Charmettes par le secrétaire de l'Union suisse des paysans comme un réconfortant hommage au canton de Fribourg et aux autorités promotrices de son développement et comme un encouragement à persévérer dans la voie du progrès. Et remercions la Providence d'avoir ajouté ses bénédictions aux efforts qui ont fait parvenir le canton de Fribourg à cet état qui faisait dire, mardi, à M. le D^r Laur: « Partout où l'on porte ses regards, on constate une très vive activité et un réjouissant essor. »

Retenons donc les paroles prononcées au banquet des Charmettes par le secrétaire de l'Union suisse des paysans comme un réconfortant hommage au canton de Fribourg et aux autorités promotrices de son développement et comme un encouragement à persévérer dans la voie du progrès. Et remercions la Providence d'avoir ajouté ses bénédictions aux efforts qui ont fait parvenir le canton de Fribourg à cet état qui faisait dire, mardi, à M. le D^r Laur: « Partout où l'on porte ses regards, on constate une très vive activité et un réjouissant essor. »

Retenons donc les paroles prononcées au banquet des Charmettes par le secrétaire de l'Union suisse des paysans comme un réconfortant hommage au canton de Fribourg et aux autorités promotrices de son développement et comme un encouragement à persévérer dans la voie du progrès. Et remercions la Providence d'avoir ajouté ses bénédictions aux efforts qui ont fait parvenir le canton de Fribourg à cet état qui faisait dire, mardi, à M. le D^r Laur: « Partout où l'on porte ses regards, on constate une très vive activité et un réjouissant essor. »

Retenons donc les paroles prononcées au banquet des Charmettes par le secrétaire de l'Union suisse des paysans comme un réconfortant hommage au canton de Fribourg et aux autorités promotrices de son développement et comme un encouragement à persévérer dans la voie du progrès. Et remercions la Providence d'avoir ajouté ses bénédictions aux efforts qui ont fait parvenir le canton de Fribourg à cet état qui faisait dire, mardi, à M. le D^r Laur: « Partout où l'on porte ses regards, on constate une très vive activité et un réjouissant essor. »

Retenons donc les paroles prononcées au banquet des Charmettes par le secrétaire de l'Union suisse des paysans comme un réconfortant hommage au canton de Fribourg et aux autorités promotrices de son développement et comme un encouragement à persévérer dans la voie du progrès. Et remercions la Providence d'avoir ajouté ses bénédictions aux efforts qui ont fait parvenir le canton de Fribourg à cet état qui faisait dire, mardi, à M. le D^r Laur: « Partout où l'on porte ses regards, on constate une très vive activité et un réjouissant essor. »

Retenons donc les paroles prononcées au banquet des Charmettes par le secrétaire de l'Union suisse des paysans comme un réconfortant hommage au canton de Fribourg et aux autorités promotrices de son développement et comme un encouragement à persévérer dans la voie du progrès. Et remercions la Providence d'avoir ajouté ses bénédictions aux efforts qui ont fait parvenir le canton de Fribourg à cet état qui faisait dire, mardi, à M. le D^r Laur: « Partout où l'on porte ses regards, on constate une très vive activité et un réjouissant essor. »

Retenons donc les paroles prononcées au banquet des Charmettes par le secrétaire de l'Union suisse des paysans comme un réconfortant hommage au canton de Fribourg et aux autorités promotrices de son développement et comme un encouragement à persévérer dans la voie du progrès. Et remercions la Providence d'avoir ajouté ses bénédictions aux efforts qui ont fait parvenir le canton de Fribourg à cet état qui faisait dire, mardi, à M. le D^r Laur: « Partout où l'on porte ses regards, on constate une très vive activité et un réjouissant essor. »

Retenons donc les paroles prononcées au banquet des Charmettes par le secrétaire de l'Union suisse des paysans comme un réconfortant hommage au canton de Fribourg et aux autorités promotrices de son développement et comme un encouragement à persévérer dans la voie du progrès. Et remercions la Providence d'avoir ajouté ses bénédictions aux efforts qui ont fait parvenir le canton de Fribourg à cet état qui faisait dire, mardi, à M. le D^r Laur: « Partout où l'on porte ses regards, on constate une très vive activité et un réjouissant essor. »

Retenons donc les paroles prononcées au banquet des Charmettes par le secrétaire de l'Union suisse des paysans comme un réconfortant hommage au canton de Fribourg et aux autorités promotrices de son développement et comme un encouragement à persévérer dans la voie du progrès. Et remercions la Providence d'avoir ajouté ses bénédictions aux efforts qui ont fait parvenir le canton de Fribourg à cet état qui faisait dire, mardi, à M. le D^r Laur: « Partout où l'on porte ses regards, on constate une très vive activité et un réjouissant essor. »

Retenons donc les paroles prononcées au banquet des Charmettes par le secrétaire de l'Union suisse des paysans comme un réconfortant hommage au canton de Fribourg et aux autorités promotrices de son développement et comme un encouragement à persévérer dans la voie du progrès. Et remercions la Providence d'avoir ajouté ses bénédictions aux efforts qui ont fait parvenir le canton de Fribourg à cet état qui faisait dire, mardi, à M. le D^r Laur: « Partout où l'on porte ses regards, on constate une très vive activité et un réjouissant essor. »

Retenons donc les paroles prononcées au banquet des Charmettes par le secrétaire de l'Union suisse des paysans comme un réconfortant hommage au canton de Fribourg et aux autorités promotrices de son développement et comme un encouragement à persévérer dans la voie du progrès. Et remercions la Providence d'avoir ajouté ses bénédictions aux efforts qui ont fait parvenir le canton de Fribourg à cet état qui faisait dire, mardi, à M. le D^r Laur: « Partout où l'on porte ses regards, on constate une très vive activité et un réjouissant essor. »

Retenons donc les paroles prononcées au banquet des Charmettes par le secrétaire de l'Union suisse des paysans comme un réconfortant hommage au canton de Fribourg et aux autorités promotrices de son développement et comme un encouragement à persévérer dans la voie du progrès. Et remercions la Providence d'avoir ajouté ses bénédictions aux efforts qui ont fait parvenir le canton de Fribourg à cet état qui faisait dire, mardi, à M. le D^r Laur: « Partout où l'on porte ses regards, on constate une très vive activité et un réjouissant essor. »

Retenons donc les paroles prononcées au banquet des Charmettes par le secrétaire de l'Union suisse des paysans comme un réconfortant hommage au canton de Fribourg et aux autorités promotrices de son développement et comme un encouragement à persévérer dans la voie du progrès. Et remercions la Providence d'avoir ajouté ses bénédictions aux efforts qui ont fait parvenir le canton de Fribourg à cet état qui faisait dire, mardi, à M. le D^r Laur: « Partout où l'on porte ses regards, on constate une très vive activité et un réjouissant essor. »

Retenons donc les paroles prononcées au banquet des Charmettes par le secrétaire de l'Union suisse des paysans comme un réconfortant hommage au canton de Fribourg et aux autorités promotrices de son développement et comme un encouragement à persévérer dans la voie du progrès. Et remercions la Providence d'avoir ajouté ses bénédictions aux efforts qui ont fait parvenir le canton de Fribourg à cet état qui faisait dire, mardi, à M. le D^r Laur: « Partout où l'on porte ses regards, on constate une très vive activité et un réjouissant essor. »

Doctorat. — M. Charles Czechowski, de Posen, vient de passer, avec la note *cum laude*, l'examen de doctorat à la Faculté des sciences. La thèse présentée est intitulée: *Untersuchungen in der Triphenylmethanreihe*.

Bazar de l'Association de charité. — Cette œuvre se rappelle à la mémoire et à la générosité de tous. Les enchères auront lieu, comme de coutume, à la salle du rez-de-chaussée de la Maison de Justice, le mercredi de Pâques, 26 mars, et commenceront à 2 h. précises. Le public est invité à visiter l'exposition des objets, ouverte dès la veille, de 2 à 6 h., et le mercredi, de 10 h. à midi. Il y aura buffet.

Les dons seront reçus avec reconnaissance et peuvent être envoyés jusqu'au samedi saint inclusivement chez M^{me} Hippolyte de Weck, place Saint-Nicolas, et dès mardi, 25 mars, directement à la Maison de Justice.

M. Châtelain et Hauterive. — En annonçant la mort de M. Léon Châtelain, nous avons indiqué les noms des principales églises à la restauration desquelles il a collaboré. On doit y ajouter la restauration du cloître et de l'église de Hauterive.

M. Châtelain a fait partie, avec M. le professeur Zemp, de la commission chargée de surveiller les travaux de restauration de cet édifice. Il représentait, dans ce comité, le département fédéral de l'intérieur.

Il voua, à cette œuvre délicate, la plus grande attention et la facilité, par l'aménité de son caractère, les pourparlers qui eurent lieu entre les autorités cantonales et fédérales. Il a assuré ainsi l'heureuse solution de cette importante entreprise.

Lors de sa dernière visite, il avait exprimé tout le plaisir qu'il ressentait de ses courses à Hauterive et il déclarait que, parmi les nombreux travaux de restauration dont il avait eu la surveillance, ceux de notre vieille abbaye avaient eu le don de l'intéresser au plus haut point.

Les amis de l'art dans notre canton garderont un souvenir reconnaissant envers cet homme dévoué qui nous témoignait une réelle sympathie.

Gendarmerie. — Après un examen très satisfaisant, treize recrues, entrées en service le 16 décembre dernier, ont été incorporées définitivement dans le corps de gendarmerie.

Boucheries et charcuteries. — La Société des maîtres bouchers et charcutiers de la ville de Fribourg a décidé de fermer boucheries et charcuteries, toute la journée, les jours de Pâques, de Pentecôte, du Jeûne fédéral et de Noël.

Examen. — M. Aloys Jaquet, fils de M. Simon Jaquet, boursier communal à Estarvans, vient de passer avec grand succès le premier examen préprofessionnel, à la faculté de médecine vétérinaire de Berne.

Coiffeurs. — Les magasins de coiffeurs seront fermés dimanche, fête de Pâques.

SOCIÉTÉS

Chœur mixte de Saint-Nicolas et orchestre à cordes. — Ce soir, jeudi, à 8 h., répétition urgente dans la grande salle du bâtiment de justice.

Chœur mixte de Saint-Pierre. — Répétition générale pour la messe de Pâques, ce soir jeudi, à l'orgue, après les lamentations.

« Cecilia », chœur mixte de Saint-Jean. — Les membres sont priés de se trouver ce soir jeudi, à 8 h., à l'orgue. A 9 h., répétition urgente avec orchestre.

Club d'échecs Fribourg. — Réunion ce soir jeudi, à 8 h., au local, 1^{er} étage, au café du Marché, rue des Epouses.

Mannerchor. — Heute Abend, 8 Uhr, Uebung.

Union instrumentale. — Répétition ce soir jeudi, à 8 h.

Exercices religieux de la semaine sainte.

Vendredi saint

Saint-Nicolas à 7 h., petites heures et messe des présencés. — 3 h., chemin de la croix. — 4 h., chant des ténors. — 8 h. soir, sermon de la Passion.

Saint-Jean à 8 h., messe des présencés. — 3 h., chemin de la croix. — 8 h., chant des Lamentations, sermon sur la Passion. *Adoramus te, de Palestrina, Stabat mater*, de Kothe, exécutés par la « Cecilia », chœur d'hommes.

Saint-Haurice à 8 h., office des présencés. — 4 h., chemin de la croix. — 7-7/8 h., soir, chant des Lamentations et sermon allemand.

Collège à 8 h. matin, office des présencés. — 8 h. soir, office des ténors, sermon de la Passion.

Notre-Dame à 8 h., messe des présencés. — 2 h., chemin de la croix.

Cordeliers à 9 h., messe des présencés, chant de la Passion. — 4 h., office des ténors. — 8 h. soir, chemin de la croix.

STIMULANT

Appétit au Vin et Quinquina

Spécimens gratuits sur demande par l'Administration du Traducteur, à La Chaux-de-Fonds.

Spécimens gratuits sur demande par l'Administration du Traducteur, à La Chaux-de-Fonds.

L'assassinat de Georges I^{er}

A la Chambre hellénique

Athènes, 20 mars.

Sp. — Le président du Conseil, avec une vive émotion, a annoncé à la Chambre, qui l'écoutait debout, la mort du roi Georges. Il a fait un éloge de son long règne, des services qu'il a rendus au pays et de l'intelligence dont il a fait preuve dans la conduite des affaires. Il a fait également l'éloge du nouveau roi Constantin, et a invité la Chambre à acclamer le nouveau souverain. Les acclamations sont aussitôt parties de toute la salle.

Les chefs de l'opposition ont ensuite pris la parole et ont fait à leur tour l'éloge du roi Georges, qui, ont-ils dit, « martyr national, est tombé en sentinelle au moment où il veillait sur les intérêts nationaux ».

Le président de la Chambre déposera au pied du trône, au nom du Parlement, les condoléances de la représentation nationale; il fera un discours semblable auprès de la reine douairière.

Il a été décidé que le deuil de la Chambre durera six mois. La Chambre a en outre voté, par acclamations, l'érection d'un monument national en l'honneur du roi défunt.

Après avoir acclamé le nouveau roi, la Chambre a levé la séance en signe de deuil.

Le nouveau roi

Athènes, 20 mars.

Le roi Constantin doit arriver à Athènes, venant de Janina, ce matin jeudi. Les préparatifs à la Chambre en vue de la cérémonie du serment sont activés. Le roi prêtera serment demain vendredi.

Message à l'armée

Athènes, 20 mars.

Le roi Constantin a adressé le message suivant à l'armée:

« A mon armée! Un attentat impie contre la personne sacrée du roi nous prive de notre chef, à un moment très critique pour toute la nation hellénique. Je suis maintenant appelé par la Providence à succéder à mon inoubliable père, sur ce trône qu'il avait si longtemps illustré et honoré. Je porte cette nouvelle à la connaissance de mon armée, à laquelle j'ai dévoué toute ma vie, et à laquelle des guerres malheureuses et heureuses m'ont indissolublement lié. Je lui déclare que, marchant toujours à sa tête, je ne cesserai jamais de consacrer toute ma sollicitude aux armées de terre et de mer, dont les glorieux exploits ont grandi et illustré la patrie. »

Désordres à Salonique

Salonique, 20 mars.

A la suite de l'assassinat du roi de Grèce, des désordres se sont produits, au cours desquels treize Turcs ont été tués ou grièvement blessés. L'ordre a été rétabli.

Le deuil des alliés

Sofia, 20 mars.

Le roi a télégraphié ses profondes condoléances au roi Constantin et à la reine Olga, ainsi qu'à M. Venizélos. La cour a pris le deuil pour quinze jours.

Après une allocution de M. Guéchof, félicitant le meurtre du roi Georges de Grèce, et exprimant la sympathie des Bulgares pour la nation coreligionnaire et alliée, le Sobranié a levé la séance en signe de deuil.

Belgrade, 20 mars.

A la suite de l'assassinat du roi de Grèce, le roi a adressé à la reine douairière et au prince héritier de Grèce des télégrammes de condoléances. Dans la matinée d'hier, a été célébré à la cathédrale un requiem solennel pour le roi Georges.

La guerre des Balkans

Informations turques

Constantinople, 20 mars.

Mahmoud Chevet pacha a déclaré que le combat d'hier mercredi, sur la ligne de Tebataldja, a été une brillante victoire pour les Turcs. La bataille violente et sanglante à laquelle ont pris part trois corps d'armée turcs, s'est achevée par une défaite complète des Bulgares, qui ont abandonné leurs positions.

Informations bulgares

Sofia, 20 mars.

Les troupes turques de la ligne de Tebataldja ont tenté de nouveau, hier mercredi, une marche en avant; mais elles ont subi des pertes considérables et leur tentative a complètement échoué. Devant Boulair et Andrinople, rien de nouveau à signaler.

A Scutari

Vienne, 20 mars.

D'après la Nouvelle Presse libre, le désespoir et la faim régnent parmi les étrangers de Scutari. Les parlementaires monténégrins, qui ont négocié à Scutari avec Essad pacha, se seraient refusés à accepter la note collective des consuls, protestant contre le bombardement des consuls et des instituts étrangers.

Excès d'orthodoxes

Vienne, 20 mars.

La Nouvelle Presse Libre reçoit d'Albanie des nouvelles suivant lesquelles, dans la région de Diakova, les troupes monténégrines terrorisent la population catholique qu'elles voudraient forcer de se convertir à l'Eglise orthodoxe-grecque. Un prêtre catholique, qui résistait, a été assassiné. Environ soixante-dix familles ont été aux menaces des Monténégrins. On a notifié aux autres familles un délai de quelques jours pour qu'elles se convertissent.

La conférence des ambassadeurs

Londres, 20 mars.

La réunion des ambassadeurs a décidé de charger les représentants des puissances de communiquer aux gouvernements balkaniques les recommandations des puissances au sujet des conditions proposées par les alliés, recommandations approuvées par toutes les puissances, hier mercredi.

Les ambassadeurs se réuniront samedi.

Saint-Petersbourg, 20 mars.

A ce qu'on dit, M. Danef, après un séjour de plusieurs jours à Saint-Petersbourg, se rendra à Londres.

Le cabinet français

Paris, 20 mars.

On considère comme certain que les hommes politiques qui ont été consultés, hier mercredi, par le président de la République ont exprimé l'avis, conforme d'ailleurs à celui du chef de l'Etat, que le nouveau cabinet ne devait pas être un cabinet de combat et devait imposer, au contraire, de concilier les éléments républicains des deux Chambres. M. Briand notamment — personne ne l'ignore — est disposé à prêter son concours à un nouveau ministère pour l'œuvre d'apaisement qu'il aura à entreprendre.

M. Poincaré voudra sans doute attendre le résultat de la séance de la Chambre d'aujourd'hui jeudi, avant de fixer son choix sur le personnage qui sera chargé de former le nouveau cabinet.

Si l'on en croit les bruits qui circulent, quatre noms sont prononcés, ceux de MM. Léon Barthou, Stéphen Pichon, Klotz et Jean Dupuy.

Paris, 20 mars.

Tous les journaux estiment que l'on doit s'attendre à un ministère ayant pour président du Conseil M. Pichon ou Barthou, avec plus de probabilité ce dernier. D'autre part, on annonce que M. Poincaré aurait l'intention de confier à M. Pichon le ministère des affaires étrangères, et à M. Clémenceau la mission de former un nouveau cabinet.

Paris, 20 mars.

Sp. — Les journaux du matin s'occupent de la crise ministérielle.

Le Gaulois cite le nom de M. Bourgeois pour la présidence du conseil.

Le Matin dit qu'il a été question hier d'une combinaison Deschamps.

L'Echo de Paris dit que M. Barthou, s'il reçoit la mission de former le nouveau cabinet, gardera MM. Etienne, Jonnat, Baudin et Klotz.

Selon le Journal, M. Pichon serait dans tous les cas ministre de l'Intérieur et M. Barthou, ministre des affaires étrangères.

Le Figaro donne également l'Intérieur à M. Pichon; mais, d'après lui, M. Barthou resterait à la Justice.

Le Gaulois ajoute que M. Jonnat, ami intime de M. Briand, préférerait se retirer.

Suivant le Matin, M. Briand quitterait Paris, aussitôt la crise ministérielle close. Il ferait une croisière dans la Méditerranée.

Le successeur de M. Lépine

Paris, 20 mars.

Le Figaro dit que, hier soir mercredi, le bruit s'est répandu à l'Hôtel de Ville que la nomination du successeur de M. Lépine était signée. Ce serait M. Hennion, directeur de la Sûreté générale.

France et Russie

Saint-Petersbourg, 20 mars.

M. Louis, ambassadeur de France, a quitté Saint-Petersbourg hier soir mercredi.

Match de boxe

Paris, 20 mars.

Le Wonderland français a donné, hier soir mercredi, à la salle Wagram, une séance de boxe anglaise. Le combat le plus important s'est disputé entre Willie Lewis, Américain, et le champion français Marcel Moreau. La rencontre a tenu tout ce qu'elle promettait. La science consommée des deux hommes, leurs finesse, ont fait de ce match l'un des plus beaux auxquels il soit donné d'assister. Il s'est terminé par la victoire de Lewis, victorieux aux points, mais victorieux nettement. C'est à partir du septième round que Lewis a commencé à mener le combat, il domina, dès lors, à chaque

reprise davantage, et, durant la dernière reprise, il jura littéralement avec son courageux adversaire. Aussitôt après qu'il eut proclamé la décision du juge, accordant la victoire à Lewis, victoire très applaudie par le public, l'Américain alla embrasser Moreau, le félicitant des progrès accomplis par lui.

Les autres rencontres furent les suivantes: Leborgne, vainqueur de Tirelli aux points; Perroud, vainqueur de Van Bervil, au cinquième round; Lepreux et Braun font match nul après un combat très disputé.

Aviation militaire

Londres, 20 mars.

Le ministre de la guerre a déclaré à la Chambre des communes que le corps aéronautique anglais comprend actuellement 126 officiers et 620 hommes; 43 officiers aviateurs ont déjà subi les épreuves les plus difficiles. L'armée anglaise possède, aujourd'hui, 401 avions. Elle en aura 148, au 30 mai. Quant aux dirigeables, l'Angleterre s'est décidée pour les dirigeables de petite dimension, qui sont faciles à démonter et à transporter.

Viande avariée

Bruxelles, 20 mars.

On mande de Malines que quarante personnes ont été empoisonnées par de la viande avariée.

SUISSE

Tribunal fédéral

Lausanne, 20 mars.

Plusieurs citoyens catholiques, habitant la commune zuricoise d'Uster, avaient adressé un recours de droit public au Tribunal fédéral, contre l'obligation de payer la part de l'impôt scolaire qui sert à rétribuer le pasteur protestant enseignant la

La famille Kern remercie bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de si nombreuses marques de sympathie dans le grand deuil qui vient de la frapper.

Madame et Monsieur Friz Folly remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de si nombreuses marques de sympathie dans le grand deuil qui vient de les frapper.

JEUNE HOMME
sérieux est demandé pour soigner écurie d'hôtel et s'occuper des travaux de la campagne.
Adresser offres sous chiffres H 607 D, à Haasenstein et Vogler, Delémont (Jura bernois). 1632

On demande
JEUNE HOMME
de 16-17 ans, sachant faucher et traire (3 vaches). Bonne occasion d'apprendre la langue allemande. Gages : 20.25 fr. Entrée aussi tôt que possible. 1631
Offres sous chiffres T 2778 Y, à Haasenstein et Vogler, Berne.

ON DEMANDE DE BONS
ouvriers tapissiers
pour meubles et literie.
S'adresser chez F. BOPP, tapissier, rue du Tir, N° 8, Fribourg. H 1495 F 1634

Famille allemande demande, pour le 1^{er} avril
jeune fille
française, propre et active, pour le service des chambres et la couture simple. Gages : 35 fr. Envoyer certificats, si possible avec phot., à M^{me} la baronne Helmberg, Sangala, Clarens (Lac Léman). 1630

On demande pour tout de suite
UNE JEUNE FILLE
honnête et robuste, pour aider à tous les travaux du ménage.
S'adresser au Café du Midi.

Fille de cuisine
est demandée, Buffet de la Gare, Fribourg. 1635

ON DEMANDE
une brave jeune fille
catholique, pour aider au ménage et travailler à la campagne. Bonnes références exigées.
S'adresser à l'agence Haasenstein & Vogler, Fribourg, sous chiffres H 1435 F.

ON DEMANDE
une bonne fille
sachant faire la cuisine, pour café de gare.
S'adresser sous H 1300 F, à Haasenstein & Vogler, à Fribourg. 1460

JEUNE HOMME
de 16-18 ans, sachant traire, est demandé comme domestique chez Basile Nicolet, à Eggerles, près Wunnely. Occasion d'apprendre l'allemand. 1534-505

Cuisinière
demande place ou remplacement.
S'adresser sous H 1449 F, à Haasenstein & Vogler, à Fribourg. 1608

ON DEMANDE
pour tout de suite, une **bonne domestique**, connaissant la cuisine, et une **jeune fille** pour garder les enfants.
S'adresser à M^{me} FAVEZ, dentiste, Fribourg. 1583-521

ON DEMANDE
une femme de chambre
bien au courant de son service et sachant bien coudre et repasser.
S'adresser à M^{me} Paul de Remy à Pénier.

CAFÉ
Dans village vaudois, à vendre bon petit café avec dépendances. Vente journalière. 30 fr. Prix exceptionnel, 13,500 fr. Catholique préféré. 1619
Ecrire sous chiffres F 21171 L, à Haasenstein et Vogler, Lausanne.

À VENDRE
pour cause de santé
le Restaurant dit des Bains DE GARMISWYL
Prix avantageux. 1611
S'adres. au propriétaire actuel de Garmiswyl.

Viandes du pays
La Boucherie GANTY, y Lutry, près Lausanne, expédie **bœuf pour bouillir**, à 1 fr. 50 le kg. **Graines de bœuf fondu**, à 1 fr. 20 le kg. 1620

Gants et broderies
M^{me} Veuve Schnarberger avise son honorable clientèle qu'elle a remis le dépôt de Broderies de Saint-Gall à M^{me} P. Zurkinden, en face Saint-Nicolas.
Pour la saison nouvelle GRAND ASSORTIMENT en gants de peau et d'étoffe des 1^{res} marques
Tous nos gants sont garantis à l'essayage
LAVAGE DE GANTS
Cravates, cols, manchettes, bretelles.
ENVOI A CHOIX
P. ZURKINDEN, Fribourg
Téléphone 26. 71, Place St-Nicolas, 71

OFFICE CANTONAL DU TRAVAIL
Bureau de placement officiel et gratuit pour les hommes
FRIBOURG, Avenue de Pérolles, 12
Ouvert : le matin, de 8 h. à midi 1/2 ; le soir, de 3 à 6 h.
On demande : 2 boulangers, 2 charretiers, 3 charrons, 2 cochers, 2 coiffeurs, 15 domestiques de campagne (8 sachant traire et deux pour la Suisse allemande), 1 domestique de maison, 1 garçon d'office, 1 garçon de peine, 4 fromagers (2 pour la France), 1 infirmier, 6 maréchaux, 2 mécaniciens, 1 ménage-jardinier pour la France, 1 menuisier, 1 peintre, 1 scieur, 1 porteur de pain, 3 serruriers, 1 tailleur, 1 tapissier, 8 vachers (3 pour la France), 1 valet de chambre.
Demandent place : 1 boulanger, 2 charpentiers, 3 charretiers, 3 chauffeurs d'auto, 1 coiffeur, 2 commis de bureau, 2 couvreurs, 1 domestique de maison, 3 ferblantiers, 4 peintres, 1 poêlier, 4 maçons, 2 magasiniers, 14 manoeuvres et terrassiers, 2 menuisiers, 2 scieurs, 1 sellier-tapissier, 1 valet de chambre.
Liste de l'Office central des apprentissages, Chancellerie, N° 21
Apprentis demandés : 1 boucher, 7 boulangers, 4 charrons, 1 coiffeur, 1 jardinier, 1 marbrier, 2 maréchaux, 2 menuisiers, 1 sellier.
Apprentis demandant place : 1 boulanger, 3 fromagers, 1 typographe.
Bureau de placement officiel et gratuit pour les femmes
Rue de l'Hôpital, 11.
On demande : 8 aides de ménage, 4 bonnes d'enfants, 3 bonnes supérieures, 2 institutrices, 8 cuisinières, 7 femmes de chambre, 24 filles à tout faire, 1 sommière, 2 filles de cuisine, 1 fille d'office, 3 volontaires, 14 servantes de campagne, 1 servante de cure, 4 couturières et lingères, 1 garde-malade, 2 apprenties tailleuses.
Demandent place : 4 aides de ménage, 3 bonnes d'enfants, 4 bonnes supérieures, 4 institutrices, 1 cuisinière, 3 femmes de chambre, 2 filles à tout faire, 1 fille de salle, 3 sommières, 2 filles de cuisine, 1 fille d'office, 3 volontaires, 1 servante de campagne, 1 servante de cure, 3 demoiselles de bureau ou de magasin, 3 remplaçantes-cuisinières, 12 lessiveuses-récureuses, 2 repasseuses, 2 couturières et lingères, 6 personnes travaillant à l'heure, 1 garde-malade.

Caisse Hypothécaire du canton de Berne
(Garantie de l'Etat)
Nous délivrons jusqu'à nouvel avis :
a) des obligations à 4 1/2 % en coupures de 1000 fr. et 5000 fr., avec coupons semestriels;
b) des bons de caisse à 4 1/2 % pour toutes sommes divisibles par 100, mais de 500 fr. au minimum, avec coupons annuels.
Les uns et les autres termes pour trois ans, de part et d'autre.
Tous les dépôts faits à la Caisse hypothécaire sont garantis par l'Etat de Berne et, aussi longtemps que la loi n'en aura pas disposé autrement, exempts de l'impôt cantonal bernois.
Berne, le 15 mars 1913. H 2144 Y 1550
L'Administration.

LIQUIDATION
L'Administration de la faillite de la S. A. Imprimerie moderne, à Châtel-Saint-Denis, informe qu'elle liquide, à partir d'aujourd'hui jusqu'au 31 mars prochain, les objets se trouvant au magasin (maison de M. Genoud, syndic) et consistant principalement en : livres de prières, images, objets de piété divers, fournitures de bureau, cartes postales variées, cahiers, carnets, etc.
Occasion exceptionnelle pour les fêtes de Pâques, Confirmation et Première Communion.
Grand rabais consenti.
Châtel-Saint-Denis, le 18 mars 1913. H 11466 F 1617-336
Par ordre : L'Office des faillites.

Vente d'immeubles
Le 22 mars, à 2 heures du jour, à l'Hôtel-de-Ville de Romont, l'Office des faillites de la GIENE exposera en vente, par voie de mises publiques, la belle propriété de la villa Saint-Joseph, sise à proximité de la gare de Romont, et comprenant maison de maîtres, logement pour le fermier, grange avec beau pont de décharge, écuries, remises et environ 31 poses d'excellent terrain en un seul mas ; le tout taxé 87,000 fr. Situation exceptionnelle.
1515-500 Le préposé : Alex. Ayer.

Mises publiques
Pour cause de fin de bail, le soussigné exposera en mises publiques, sous de favorables conditions de paiement, **lundi 24 mars, à 1 h. après midi, devant son domicile, à Lenitigny**, savoir : 13 mères-vaches portantes et fraîches-velées, un taureau, 4 génisses de 2 ans, 4 génisses de 1 an et 3 veaux de l'année de race pie-rouge et pie-noire, ainsi qu'un char.
Il ne sera fait qu'un tour de mises.
Rendez-vous des miseurs au domicile de l'exposant.
1611-533 Adrien WICHT.

Occasion Réelle

PROFITEZ des avantages uniques de

Grande Vente avantageuse habituelle
Choix nouveau en chaussures d'enfants et communiantes
AVANT D'ACHETER, VOIR NOTRE VITRINE CHIC
ÉNORME RABAIS

- Quelques prix :
- 1 LOT Bottines et souliers noirs et fauves, de 18-22, lacets ou boutons 2.50
 - 2 LOTS Bottines dimanche, ft. bouts, fillettes 30-35 26-29 5.80 4.80
 - 3 LOTS Bottines lacets ou boutons, brun ou boxcalf noir 30-35 7.50
 - 4 LOTS Bottines lacets, dames, box., valant jusqu'à 10.50 36-37-38 6.90
 - 5 LOTS Bottines de luxe, dames, noires et brunes. Lacets ou boutons valant jusqu'à 18.50 12.50
 - 6 LOTS Bottines de luxe, H. cousu main, noir ou jaune, une ou deux sem., grand numéro, valant jusqu'à 22.— 14.80

Les nouveautés SONT ARRIVÉES

Occasion Unique DOSENBAACH



H. Hogg-Mons
Entreprise générale de
Bâtiments et Travaux publics
Béton armé système Münch
TÉLÉPHONE 348.
Fribourg, Avenue du Midi, 17.

Maison spéciale pour les Cafés
'MERCURE'
Chocolats Suisses et Denrées coloniales
Riche
EXPOSITION DE PAQUES
Grand choix
d'Oufs et de Lapins de Pâques.
Jolies Bonbonnières pour cadeaux de Pâques.
Cafés spéciaux pour les fêtes de Pâques et Thé des fêtes.
5 % d'escompte en timbres-rabais. Expédition au dehors.
Plus de 80 succursales en Suisse.

On demande, dans un petit hôtel de la ville, une bonne
cuisinière
Gages : 50-60 fr. Entrée tout de suite. 1636
S'adres. sous H 1499 F, à Haasenstein & Vogler, Fribourg.
Un bureau de la ville demande
UN JEUNE HOMME
pour le mois d'avril.
S'adresser par écrit, sous H 1487 F, à Haasenstein et Vogler, Fribourg. 1627

VEVEY 18, 19, 20, 21 mai 1913
CASINO DU RIVAGE TEMPLE DE ST-MARTIN
Fêtes Musicales en l'honneur de
Camille SAINT-SAENS
Quatre Concerts avec le concours de
C. SAINT-SAENS & J. PADEREWSKI
Orchestre du CONCERT VEVEIN DE MUNICH
sous la direction de Gustave DORET
Billets en vente dès maintenant chez FETISCH, frères, S. A., Vevy
Renseignements : Fetsich, Vevy et Lausanne

Ecole d'administration
rattachée à l'Ecole commerciale
COLLÈGE SAINT-MICHEL, Fribourg
Préparation pour les Postes et les Chemins de fer
Rentrée : 7 avril 1913
S'adresser à la Direction du Collège St-Michel, à Fribourg.
MM. WECK, EBLY & C^{ie}, banquiers, à Fribourg, paient
4 1/2 %
sur dépôt ferme pour 3 ou 5 ans nominatifs ou au porteur. 40

PETER, CAILLER, KOELLER
Chocolats Suisses, S. A.
Messieurs les actionnaires sont convoqués en
Assemblée générale ordinaire
pour le vendredi 28 mars, à 3 1/2 heures de l'après-midi
A L'ANCIEN CASINO DE VEVEY
(Salle du Conseil communal)
Bureau ouvert dès 3 heures pour l'établissement de la feuille de présence.
ORDRE DU JOUR :
1. Lecture du rapport du conseil d'administration et de celui de Messieurs les commissaires-vérificateurs ;
2. Discussion et votation sur les conclusions de ces rapports ;
3. Répartition du compte de profits et pertes et fixation du dividende.
Les cartes d'admission à l'assemblée générale seront délivrées, sur dépôt des titres, du 15 au 27 mars, chez MM. Cuénod, de Gautard & Co, à Vevy ;
William Cuénod, S. A., à Vevy ;
G. Montet, à Vevy ;
au Bankverein Suisse, à Lausanne ;
chez MM. Morel, Chavannes, Günther & Co, à Lausanne ;
Brandenburg & Co, à Lausanne ;
et à l'Union Financière de Genève, à Genève.
Le bilan, le compte de profits et pertes et le rapport de MM. les commissaires-vérificateurs sont déposés, à partir du 18 mars, au siège social, où MM. les actionnaires peuvent en prendre connaissance sous justification de leur qualité.
H 31117 L 1420
Vevy, le 3 mars 1913.
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.
Banque Populaire Suisse FRIBOURG
Nos bureaux resteront fermés vendredi 21 mars prochain. 1609-527